

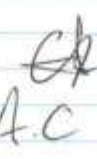
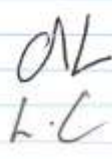


N° 4. 11/07/2019 NR et Mme CHARLES et leurs enfants Louis et Alexis.

Je viens par ces quelques lignes vous faire part de notre opposition totale d'une Zone UE pour des équipements sportifs au lieu dit STORAC Commune d'ANNESSÉ ET BEAUVIEU.

Ce futur projet n'a aucune liaison avec le bûcher hormis par la dénivellement qui est dangereuse. Les accès à cette voie sont déjà très compliqués pour les habitants du hameau de STORAC.

Sur les terrains en question une partie appartient à des frères qui seraient récemment expropriés: le travail d'une vie réduit à néant pour un projet qui pour l'instant ne me semble ni vital ni d'utilité publique.

N°	DATE	OBSERVATIONS
4	11/07	<p>Une partie des terrains concernés était autrefois une carrière de graviers. Sur le sol de cette zone par temps de pluie l'eau est à fleur.</p> <p>Un agriculteur exploite toujours une partie de cette zone et en est propriétaire.</p> <p>En résumé cette zone est à vocation agricole et nous voulons qu'elle le reste.</p> <p>Surplombant la plaine, nous avons le magnifique château de STORAC qui fait charme à l'habitant. La rue depuis ce château s'étend sur toute la plaine.</p> <p>Nous voulons que soit privilégié l'intérêt agricole au lieu de l'intérêt foncier.</p> <p>Neuf et avoir pris quelques minutes pour lire ces lignes, nous avons une qualité de vie sur la Commune d'ANNESSÉ ET BEAUVIEU, il faut se donner les moyens de la conserver.</p> <p style="text-align: right;">     </p>